



## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Le 29 octobre 2022 à 10h00

### Présents à Soissons :

Marie Carmen GRAZER (Membre), Emilie PETIT (présidente COC 02), Michel BOMY (Membre), André LAVAIRE (Président de la Commission Statuts et Réglementation), Jean Pierre SEREMAK (Responsable équipements)

### En visio-conférence :

Françoise DUPUIS (Membre), Isabelle LOMINET (CTF Oise), Christophe CARON (Président de la CTA), Eric GUILLUY (président de la COC 59), André RAMBAUX (membre)

### Excusé(e)s :

Laetitia CARRE, Véronique CARRIERE (Présidente de la COC HDF), Alice HOCHART (CMCD 62), Stéphane MARTINEZ (président COC 60), Gerald STULMULLER,

La réunion débute à 10h05

André LAVAIRE remercie les personnes présentes ainsi que Tarik EL MAHDALI Président du club de Soissons qui nous accueille aujourd'hui, André rappelle l'ordre du jour :

1. Qualifications
  - 1.1) Statistiques licences,
  - 1.2) Statistiques mutations,
2. Etat des conventions
3. Homologation des salles
  - 3.1) Visites effectuées en 2022,
  - 3.2) Dossiers en cours
4. CMCD
  - 4.1) Tableau de suivi de la CMCD des clubs nationaux,
  - 4.2) Tableau de suivi de la CMCD des clubs régionaux,
  - 4.3) Projet d'une nouvelle CMCD,

En préambule, André LAVAIRE présente ses excuses aux personnes ayant suivi la réunion en visio-conférence car il y a eu plusieurs coupures lors de la réunion qui ont nécessité des reconnexion.

## 1 – QUALIFICATIONS

### 1.1) Les licences

La Commission Statuts et Réglementation a effectué les statistiques à la date du 28 octobre 2022 (tableau ci-dessous)

| 28/10/2022        | 02    | 59   | 60   | 62   | 80   | TOTAL |
|-------------------|-------|------|------|------|------|-------|
| DIRIGEANTS F      | 57    | 281  | 137  | 114  | 121  | 710   |
| DIRIGEANTS H      | 91    | 552  | 214  | 218  | 139  | 1214  |
| HAND ENSEMBLE F   | 0     | 0    | 0    | 0    | 1    | 1     |
| HAND ENSEMBLE H   | 0     | 0    | 0    | 15   | 0    | 15    |
| JOUEURS +16ans F  | 139   | 813  | 265  | 359  | 288  | 1864  |
| JOUEURS +16ans H  | 242   | 1467 | 630  | 779  | 516  | 3634  |
| BABY HAND F       | 28    | 110  | 82   | 71   | 31   | 322   |
| BABY HAND M       | 33    | 248  | 190  | 130  | 57   | 658   |
| JEUNES -12ans F   | 133   | 677  | 332  | 381  | 232  | 1755  |
| JEUNES -12ans H   | 238   | 1551 | 722  | 742  | 355  | 3608  |
| JEUNES 12-16ans F | 197   | 768  | 312  | 384  | 253  | 1914  |
| JEUNES 12-16ans H | 201   | 1413 | 573  | 664  | 381  | 3232  |
| HANDFIT F         | 0     | 39   | 20   | 13   | 22   | 94    |
| HANDFIT M         | 0     | 1    | 1    | 1    | 4    | 7     |
| LOISIRS F         | 19    | 135  | 59   | 112  | 28   | 353   |
| LOISIRS M         | 29    | 386  | 130  | 170  | 70   | 785   |
| TOTAL COMITE      | 1407  | 8441 | 3667 | 4153 | 2498 | 20166 |
| TOTAL LIGUE       | 20166 |      |      |      |      |       |

|          |          |          |          |
|----------|----------|----------|----------|
| 18/09/18 | 03/10/19 | 14/10/20 | 28/10/21 |
| 12684    | 17234    | 17348    | 18324    |



Le nombre de licenciés est excellent, la masse principale des licences est arrivée comme nous l'avions prévu juste avant le début des championnats. Ce qui veut dire que nous avons dû traiter environ 10000 licences en l'espace de 15 jours, c'est considérable. Merci aux personnes qui ont travaillé dans l'équipe de qualification. Nous avons par ailleurs remarqué un grand nombre d'erreur de catégorie commis par les licenciés ou leurs parents (loisir au lieu de -12ans par ex) Ces erreurs n'ont pas été vu par les Secrétaires de club lors des validations.

Pourtant, les Secrétaires de club connaissent à priori les joueurs. Au niveau du secrétariat de la Ligue, nous ne pouvons vérifier la justesse des catégories pour chaque licence car cela nous prendrait énormément de temps de remettre en cause les catégories. Il faut absolument que la barrière finale soit le Secrétaire de club qui valide les licences... Quand la licence est qualifiée, s'il faut ensuite corriger la catégorie, nous sommes obligés de faire une conversion, ce qui nous prend du temps...

## 1.2) Les mutations

| MUTATIONS AU 17/10/2022 |      |
|-------------------------|------|
| Mutations qualifiées    | 1075 |
| Mutations Totales       | 1167 |
| Mutations en attente    | 92   |

Rien de particulier à signaler au niveau des mutations

## 2 – POINT SUR LES CONVENTIONS

|                        | CONVENTIONS 2022/2023 |            |            |                |
|------------------------|-----------------------|------------|------------|----------------|
|                        | DEPARTEMENT           | REGIONALES | NATIONALES | -18 -17ans CDF |
| +16ans M               | /                     | 1          | 1          |                |
| +16ans F               | /                     | 7          | 0          |                |
| -18ans/-15ans M        | /                     | 11         |            | 3              |
| -18ans / -15ans F      | /                     | 5          |            | 3              |
| <b>TOTAL 2022/2023</b> | /                     | <b>24</b>  | <b>1</b>   | <b>6</b>       |
| <b>TOTAL 2021/2022</b> | /                     | <b>27</b>  | <b>1</b>   | <b>5</b>       |
| <b>TOTAL 2020/2021</b> | /                     | <b>27</b>  | <b>1</b>   | <b>6</b>       |
| <b>TOTAL 2019/2020</b> | /                     | <b>20</b>  | <b>3</b>   | <b>9</b>       |
| <b>TOTAL 2018/2019</b> | <b>35</b>             | <b>28</b>  | <b>2</b>   | <b>9</b>       |
| <b>TOTAL 2017/2018</b> | <b>26</b>             | <b>22</b>  | <b>1</b>   | <b>3</b>       |

Pratiquement autant de conventions que la saison dernière. A noter une convention +16ans F qui s'était égarée. Heureusement tout est rentré dans l'ordre.

Il manque encore les référents de chaque convention, un courrier est parti vers les 5 comités afin qu'ils se chargent de nommer les référents...

## 3 - HOMOLOGATION DES EQUIPEMENTS OCTOBRE 2022

Pour rappel, les différents niveaux de classement sont les suivants :

- Classe 1 : pour les matchs internationaux,
- Classe 2 : pour les matchs nationaux,
- Classe 3 : pour les matchs régionaux,
- Classe 4 : pour les matchs départementaux,
- Classe 5 : pour les scolaires (pas de championnats).

**Rappel :** les salles classe 1 et 2 sont gérées par la Commission Nationale représentée par Régis LAGASSE, Responsable des ligues 57 et 58 (HDF et IDF).



Il est convenu que nous intervenions conjointement sur ces installations, la gestion des dossiers étant réalisée par Régis.

Pour les salles de niveau 3, 4 et 5, nous sommes trois à intervenir : André LAVAIRE, responsable, Marie Carmen GRAZER et Jean-Pierre SÉRÉMAK.

Les dossiers sont constitués par JP Sérémak et avertisés par Régis LAGASSE.

**En cours :**

Creil Albert Camus, manque arrêté du Maire, cl3 potentiel.

Roubaix, R. Duby : visite réalisée le 24/10, en cours de traitement, CL5.

Laon, Palais des Sports : après visite du 22/02 écoulé, résultats toujours insuffisants (travaux non achevés), à revoir.

Beaurainville : travaux en cours, fin 2022.

Longuenesse Maillebois : travaux en cours.

Nieppe : demande de modification du nom future salle D Douillet : salle non homologuée, il faut constituer un dossier.

Thourotte : visite réalisée, mais aucune documentation : arrêté du Maire indispensable.

**Clubs ayant sollicité un dossier :**

Aulnoye Aymeries, Longueville (03 mars 2022)

Wahagnies, Marcel Laurent (10/2021)

Courtrai, pour le club Appolloon (10/2021) club mis en sommeil donc pas d'action

Pévèle (28/08/2022).

Sains en Amiénois (10/2022).

Wallers Arenberg construction en cours, fin prévue 04/2023.

**Divers**

Ailly sur Noye : incident connexion : à voir (24/10/2022).

Injonction FFHB pour mise à jour salles.

JPS le 27/10/22

André LAVAIRE remercie Marie Carmen GRAZER et Jean Pierre SEREMAK pour leur travail au sein de la Commission

**4 - LA CMCD**

4.1) La CMCD Nationale

Bien que ce soit la Commission Nationale des Statuts et Règlement qui gère la CMCD Nationale, nous continuons cette saison encore à aider les





différents clubs nationaux en faisant un suivi très précis de la CMCD de chaque club, nous contacterons les clubs qui ont des soucis. Dès que l'extraction Gestand sera disponible nous commencerons notre travail.

#### 4.2) La CMCD Régionale

Comme il a été annoncé suite au vote organisé lors de l'AG d'Ohlain, il n'y aura pas de sanctions CMCD à la fin de cette saison, nous avons choisi de continuer à évaluer les différents clubs de la région pour voir la progression de ceux-ci. Selon les premières constatations de la Commission d'Arbitrage, la situation est catastrophique, le nombre d'arbitres s'est effondré, le nombre de JAJ diminue également. Après une rapide enquête, il semblerait que de nombreux arbitres ne voient plus l'intérêt d'arbitrer pour leur club comme il n'y a plus de CMCD, ils trouvent qu'il n'y a plus d'obligations et que c'est inutile. Il est trop tôt pour statuer sur cette situation. Nous ferons le point lors de la prochaine réunion de la Commission SR au mois de mars 2023. Chaque club pourra aller voir sa fiche CMCD dans Gesthand extraction. Concernant la mise à jour de Gesthand pour les arbitres et JAJ, il est rappelé que se sont les responsables arbitrage de chaque bassin qui mettent à jour Gesthand.

Bassin Hainaut-Thiérache : Roland BERAUD

Bassin Amiénois : Serge ROLKOWSKI

Bassin Artois-Minier : Hervé EVRARD

Bassin Compiégnois : Floryan FANTACCINO

Bassin Lille Métropole : Arnaud MANNECHEZ

Bassin Côte d'opale : Julien BONIC

#### 4.3) La future CMCD

Nous attendons toujours la refonte de la CMCD actuelle qui est en préparation depuis un certain temps à la FFHB. André propose que l'on commence à travailler sur une nouvelle version qui pourrait être présentée prochainement au CA de la Ligue. Une solution serait l'évaluation des clubs par rapport aux points acquis dans chaque domaine. Il reste à définir la limite au-delà de laquelle des récompenses seraient données. Il faudrait aussi définir quelle serait cette récompense. Il est demandé à chacun de réfléchir à ces différents points. Cette nouvelle CMCD devra être ébauchée en cohérence avec la nouvelle CMCD Nationale qui devrait voir le jour prochainement. Nous attendons impatiemment les propositions de la FFHB afin de pouvoir nous positionner.

**Le Président de la Commission des Statuts et de la Réglementation**

**André LAVAIRE**